



# La Société de radio-télévision du Québec lance son deuxième concours de scénarios-tv

La Société de radio-télévision du Québec annonce le lancement d'un deuxième concours de scénarios pour jeunes auteurs dramatiques, doté de trois bourses de 4,000\$.

L'objectif de ce deuxième concours est de primer trois scénarios originaux en français pour la réalisation de trois émissions de 60 à 90 minutes

**Du 1er au 7 mai**  
**Campagne**  
**de la**  
**sécurité**  
**d'été**

Le Conseil canadien de la sécurité tiendra sa Campagne de la sécurité d'été 1984 du 1er au 7 mai 1984. Elle attirera l'attention sur les précautions qu'il faut prendre spécialement pendant les vacances d'été et d'école, en vue de prévenir les accidents. Les statistiques montrent en effet que parmi les 3 300 accidents mortels au Canada pendant les mois de juin, juillet, août 1981, environ 1 700 sont survenus sur nos autoroutes encombrées, 440 furent la conséquence des chutes, tandis que 500 autres sont arrivés pendant l'exercice des sports nautiques. S'ils ne sont pas mortels, les accidents causent des blessures douloureuses qui rendent parfois invalides.

Les faits sont clairs. Il faut augmenter les précautions et porter plus d'attention à la sécurité, surtout au foyer et dans les loisirs, s'il faut éviter les accidents d'été. Par exemple, la bicyclette qui est un exercice très sain et un moyen efficace de transport, et qui devient de plus en plus un sport favori des enfants, des adolescents et des adultes risque de devenir dangereuse sans les pratiques de sécurité. Contribuez donc à assurer que les automobilistes "partagent la route" avec les cyclistes, au nom de la sécurité.

Nous avons pour cela choisi comme thème de notre Campagne de la sécurité d'été 1984 "La sécurité est toujours de saison", et ce, pour souligner que la conscience de la sécurité étant essentielle pendant les mois d'été qui enregistrent le plus d'accidents, ne devrait pas prendre de vacances. Pratiquez la sécurité au foyer, au travail, pendant les loisirs et pendant les vacances. Encouragez les autres à faire de même et jouissez de ses avantages pour tout le reste de l'année 1984.

destinées au public des jeunes téléspectateurs de Radio-Québec.

Les critères qui présideront à la sélection des oeuvres sont l'adéquation du sujet et du traitement à un public de 14 à 18 ans; l'originalité et la qualité des personnages, de la situation et de la construction dramatique; la possibilité de réaliser avec des moyens limités, soit un à cinq interprètes et un nombre réduit de figurants, un à trois décors simples en studio ou un à trois lieux simples en extérieur, ou encore une combinaison des deux. Le

tournage devra pouvoir se faire au Québec.

Le jury sera composé de cinq membres dont un sera de l'extérieur de Radio-Québec.

Le concours s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes, individuellement ou en équipe, âgés(es) de moins de 30 ans au 31 août 1984. Ils(elles) doivent être de nationalité canadienne. Chaque scénariste ne peut, seul ou en équipe, présenter plus d'un scénario. Les oeuvres présentées au concours de scénarios 1983 ne peuvent être représentées.

Les scénaristes dont les oeuvres seront choisies accepteront de céder à Radio-Québec les droits d'adaptation et de télédiffusion au Canada de l'émission qui en serait tirée. Si les scénarios primés nécessitent un travail d'adaptation, Radio-Québec versera un cachet selon le tarif pratique en 1984 en plus de la bourse de 4,000\$.

Après deux diffusions au Canada des émissions, dans un délai de six jours, Radio-Québec versera un supplément de 30% des sommes ci-dessus mentionnées pour toute diffusion ultérieure

au Canada.

En cas de diffusion en dehors du Canada, Radio-Québec se réserve le droit d'exploiter commercialement le document aux conditions habituelles de la Société.

Pour obtenir des renseignements sur le concours, il faut s'adresser à Radio-Québec, concours de scénarios 1984, 800 rue Fullum, bureau C-422.5, Montreal (Québec), H2K 3L7.

Les scénarios doivent parvenir à Radio-Québec avant le 31 août 1984, à 16h00, à l'adresse ci-haut mentionnée. Ils doivent

être dactylographiés en trois exemplaires et signés d'un pseudonyme.

L'enveloppe devra contenir une autre enveloppe scellée où l'auteur aura inséré son nom, son adresse, son numéro de téléphone, son numéro d'assurance sociale, le pseudonyme utilisé et le titre de son scénario.

Chaque scénario doit être accompagné d'un synopsis ou d'un résumé d'une à deux pages et d'une brève description des personnages principaux.

Le jury rendra sa décision le 15 octobre 1984.

## Saviez-vous qu'Alignement Ruest

est déménagé au 138, St-Germain Est. Et votre ami L'Gus profite de l'occasion pour vous offrir un **SUPER SPECIAL** défiant toute compétition sur les amortisseurs de marque Monroe.



**Vous-voulez savoir votre prix, téléphonez-nous vous n'en croirez pas vos oreilles.**

**En avril, y a rien de trop beau chez L'Gus**

**UNIPRO ALIGNEMENT RUEST INC.**

138, St-Germain Est Rimouski 723-9828

# 1984, une année chargée pour les négociateurs

Plus de la moitié des travailleurs canadiens assujettis à des conventions collectives importantes (sans compter le secteur de la construction) devront renouveler leurs conventions collectives en 1984, selon des chiffres publiés par Travail Canada. Par ailleurs, environ 70 p. 100 des travailleurs de la construction doivent négocier une nouvelle convention cette année.

Les données publiées par Travail Canada sont fondées sur l'examen d'environ 1000 subventions collectives importantes (celles qui s'appliquent à 500 travailleurs ou plus), ne comprenant pas le secteur de la construction, et ces conventions touchent 2,1 millions d'employés. Les dossiers du ministère contiennent aussi quelque 350 conventions visant la construction, (quelque soit le nombre de travailleurs qu'elles touchent) et ces conventions s'appliquent à environ 275 000 travailleurs.

En 1984, on devra renouveler, hors du secteur de la construction, 434 conventions touchant plus d'un million d'employés. De plus, 249 conventions dans la construction, touchant environ 200,000 travailleurs, seront à renégocier, dont 203 qui se terminent au mois d'avril.

Ces données sont extraites du **Calendrier d'expiration des conventions collectives 1984**, publié par

Travail Canada.

Cette publication donne les dates d'expiration des conventions, ainsi que les parties en cause et, hors du secteur de la construction, le nombre d'employés touchés par chaque convention.

Parmi les principales industries qui connaîtront d'importantes négociations, on compte l'industrie forestière et des produits forestiers dans l'est du Canada (46 000 travailleurs),

la plupart des expirations ayant lieu au printemps. L'industrie de l'acier (et surtout les sociétés Stelco et Algoma) a déjà entamé des négociations avec quelques 27 500 employés pour le renouvellement de conventions qui se terminent cet été. Dans l'industrie de l'automobile et des pièces, 43 000 employés de General Motors et de Ford devront renouveler des conventions qui expireront le 14 septembre. De plus,

61 000 employés de Postes Canada et 79 000 employés des chemins de fer ont des conventions qui se terminent au mois de septembre et vers la fin de décembre respectivement.

Le plus grand nombre de conventions collectives viennent à expiration au mois d'août (96), au mois de décembre (64) et au mois de mars (50). D'autre part, les mois dont les expirations touchent le plus grand nombre d'employés sont

décembre (236 630), septembre (202 920) et mars (134 190). Par secteur industriel, les services communautaires, commerciaux et personnels connaîtront 154 expirations touchant 287 950 employés; l'industrie manufacturière 118 expirations touchant 198 180 employés; et le secteur des transports, des communications et des autres services publics, 56 expirations touchant 257 235 employés.

## La Semaine de l'arbre et de la forêt

### Des arbres... pour la vie, du 27 mai au 2 juin

Un concours d'affiches, organisé par le ministère de l'Énergie et des Ressources en accord avec le ministère de l'Éducation, a remporté un franc succès il visait à souligner la Semaine de l'arbre et de la forêt en faisant appel à la créativité

des jeunes. Prévue cette année du 27 mai au 2 juin, la Semaine de l'arbre a pour but de mettre en valeur la ressource forestière et de rappeler à la population l'importance de cette richesse naturelle dans le développement socio-éco-

nomique du Québec.

Placé sous le thème **Des arbres... pour la vie**, le concours s'adressait aux élèves du niveau secondaire; quelque 150 élèves, provenant d'une cinquantaine d'écoles, ont présenté des travaux.

Voici la liste des gagnants dont les travaux se distinguaient par leur qualité et leur originalité:

1er prix: Hélène Carrier, Secondaire II, Collège St-Edouard, Ste-Blandine (Rimouski).

2e prix: François-Miville Deschênes, Secondaire II, Polyvalente Bonaventure.  
3e prix: Marie-France Dubé, Secondaire IV, polyvalente Mont-Joli.

Ils remportent respectivement une bourse de 100\$, 75\$ et 50\$. Trois étudiantes ont mérité une mention spéciale, assortie d'un prix de 25\$.

Lisa Beaulieu, secondaire III, polyvalente Mont-Joli.  
Nathalie Fortier, secondaire V, Polyvalente La Camaradière, Québec.

Brigitte Beupré, secondaire V, polyvalente Amqui.

Le jury était formé de: Chantal Roy, agent d'information, Direction des Communications, Ministère de l'Énergie et des Ressources.

Nicole Marcotte, agente d'information, Direction régionale de Québec, Ministère de l'Éducation;

MaryAnn O'Connor, concepteur-graphiste, Service de l'éducation en conservation, Ministère de l'Énergie et des Ressources;

Michel Grondin, ingénieur forestier, Service de l'éducation en conservation, Ministère de l'Énergie et des Ressources.

La pertinence au thème, l'impact visuel, l'esthétique, l'originalité ainsi que la qualité de la présentation constituaient les critères sur lesquels s'appuyait le jury pour effectuer la sélection.

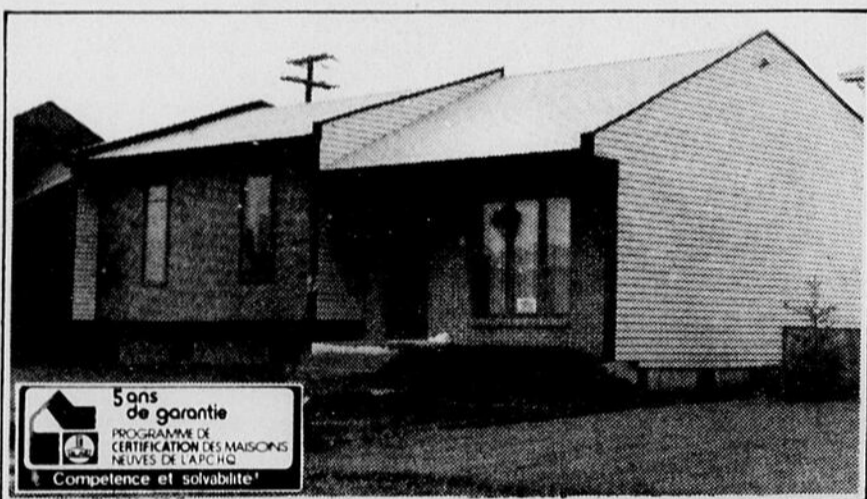
L'affiche gagnante sera imprimée et fera l'objet de publicité dans certaines publications spécialisées.

## NOUVEAUX MODÈLES 1984

TOUS ÉLIGIBLES  
AU PROGRAMME



- Taux de financement **9 1/2 % (3 ans)**
- Subvention possible: **1000\$**



AUSSI  
NOUS VOUS OFFRONS MAINTENANT LE  
"SPÉCIAL BRICOLEUR"

STRUCTURÉ PRÉ-COUPÉ

À PARTIR DE

**8999\$**

VENEZ DISCUTER AVEC UN CONSEILLER EN HABITATION

Directeur général: **Berthier Dancause, 722-8652**



624 Boul. St-Germain ouest, Rimouski

HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H30  
SOIR, SAMEDI ET DIMANCHE: SUR RENDEZ-VOUS



## ...lorsque s'éteint la vie



### L'ASSURANCE-VIE DE VOTRE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU BAS ST-LAURENT FAIT SON OEUVRE...

Le moment de notre décès, on ne peut le prévoir. Mais on peut prévoir d'avance le remboursement des dernières dépenses... Et c'est là que l'assurance-vie fait son oeuvre.

Pour une prime modique, vous pouvez obtenir une assurance-vie collective. Cette assurance-vie ne règlera pas tout pour vos héritiers, mais elle sera une preuve tangible de votre sagesse et de votre fierté.

Ce service d'assurance individuelle et familiale, exclusif à la Coopérative funéraire du Bas St-Laurent, est offert à tous les membres et futurs membres de moins de 70 ans avant le 1er mai 1984.

- Examen médical non requis
- Capital assuré 2000\$
- Coût: Plan individuel: 45\$/an  
Plan familial: 75\$/an  
(Incluant conjoint et enfants, étudiants de 25 ans et moins.)

**DATE LIMITE D'ADHÉSION  
LE 1er MAI 1984.**

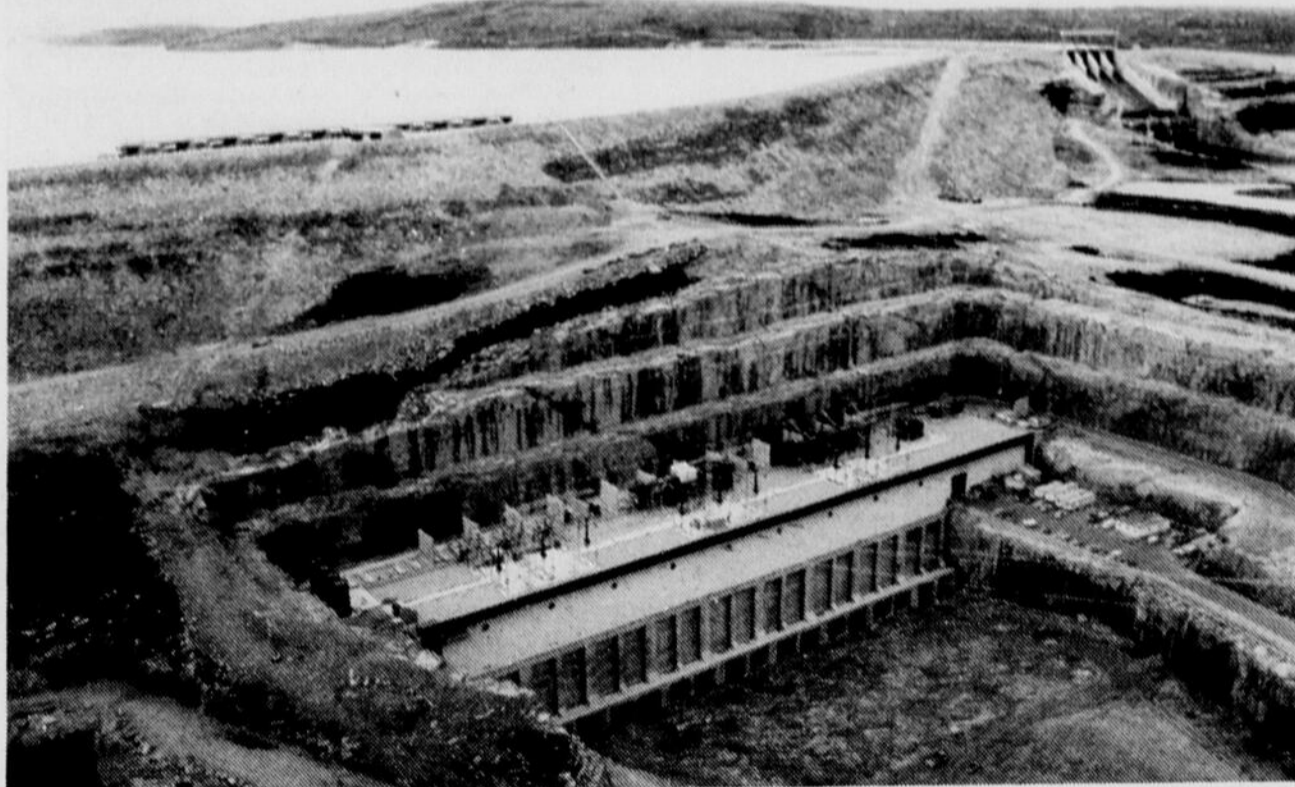
**TOUJOURS SOUCIEUX  
DE MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS**



**LA COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DU BAS ST-LAURENT**  
"UNE ACTION DU MILIEU"

**286 ST-JEAN-BAPTISTE OUEST  
RIMOUSKI 722-7044**

# LG4, plus que de l'énergie À Montréal, grand ralliement pour les anciens de la Baie James



Dimanche le 27 mai prochain, le Premier ministre du Québec inaugurera la centrale de LG 4. Ce sera l'occasion de rendre hommage à tous les anciens de la Baie James, dont plusieurs milliers seront conviés à un Ralliement au Vélodrome olympique.

C'est sous le thème "LG 4 plus que de l'énergie" que les Québécois seront conviés, le dimanche 27 mai prochain, à célébrer la mise en service du premier groupe turbine-alternateur de la centrale de La Grande 4. L'inauguration de la centrale, la dernière phase 1 du Complexe La Grande sera présidée par le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque. En plus des 100 travailleurs et résidents du village, quelque 150 invités participeront aussi aux cérémonies.

Les fêtes de l'inauguration se veulent aussi un hommage aux milliers d'artisans qui ont fait, non seulement de LG 4 mais aussi du Complexe La Grande, une réussite qui rejait sur l'ensemble du Québec.

Et la région de la Gaspésie n'est pas étrangère à ce succès puisque, de 1974 à 1983, près de 21 000 travailleurs de cette région ont oeuvré à la Baie James.

### Ralliement Baie James

Pour leur permettre de participer activement aux cérémonies, La Société d'énergie de la Baie James or-

ganise un grand "Ralliement Baie James" au Vélodrome du Parc olympique à Montréal le dimanche soir 27 mai, jour même de l'inauguration.

Ce rassemblement de milliers d'artisans promet des émotions intenses puisque les organisateurs prévoient tout mettre en oeuvre, dès le début de la soirée, à 19h00, pour faciliter les retrouvailles entre anciens camarades, amis ou collègues de travail. Un programme d'animation, un aménagement du Vélodrome et des accessoires de décor permettront à chaque participant de s'identifier comme ancien travailleur d'un chantier précis et ainsi de retrouver plus facilement ses collègues. Des prix de présence seront distribués dont, parmi les plus alléchants, des voyages... à la Baie James pour des familles complètes!

### Émission télévisée

Mais le clou de la soirée demeure, cependant, une émission spéciale de Radio-Québec, diffusée sur les ondes de la station de 20h30 à 22h00. Consacrée exclusi-

vement à l'inauguration de LG 4, l'émission sera produite en direct de la centrale de LG 4 et du Vélodrome!

La télévision, par la magie du satellite Anick, jouera véritablement le rôle de trait d'union entre Montréal et le chantier. Deux plateaux seront aménagés pour l'occasion: l'un au coeur de la centrale, l'autre au Vélodrome. Des équipes de production permettront une interaction entre les deux plateaux et le tout sera présenté sur écrans géants.

De cette façon, les spectateurs aux deux endroits pourront assister à la mise en service faite par le Premier ministre, au spectacle de variétés originant tant de Montréal que du chantier et goûter l'atmosphère régnant du "sud au nord".

À la suite de l'émission, la musique envahira le Vélodrome et caméras, projecteurs et accessoires de télévision céderont la place à la danse jusqu'à minuit. Tous les anciens travailleurs de la Baie James et de la SEBJ sont invités à participer à ce grand rallie-

ment. Cependant, le nombre de places étant limité, seuls ceux qui se seront procurés des laissez-passer, distribués au nombre de deux par anciens de la Baie James, seront admis au Vélodrome. On peut se procurer ces laissez-passer uniquement en remplissant le coupon-réponse ci-contre et en le retournant le plus tôt possible car les premiers arrivés seront les premiers servis. Les laissez-passer seront distribués en tenant compte de la répartition des travailleurs de la Baie James entre les régions du Québec, statistiques compilées par l'ABEJ.

Le dimanche 27 mai est donc un rendez-vous à tous les anciens de la Baie James de la région de la Gaspésie qui se seront procurés des laissez-passer auprès de la SEBJ.

Quant à ceux qui n'auront pu se rendre à Montréal, ils pourront quand même être de la fête en regardant l'émission spéciale que diffusera en direct de Radio-Québec sur tout son réseau à compter de 20h30.

Union Nationale



Reprendre  
l'offensive

## Reprendre l'offensive

Au cours de la fin de semaine prochaine, les militants et militantes de l'Union Nationale de la région de Montréal démontreront à la population du Québec qu'il est temps de reprendre l'offensive.

En effet, près d'un millier de partisans se réuniront au Cégep du Vieux Montréal pour exprimer leur solidarité envers le chef de l'Union Nationale et leur foi dans le parti.

Nos propres vérifications nous font savoir qu'une grande partie de la population espère que le parti Union Nationale soit présent lors des prochaines élections.

Il devient évident qu'une lutte entre le parti québécois et le parti libéral risque de nous mener à la séparation du Québec à court terme. Il est clair que la population du Québec désire un véritable changement et qu'il est temps de replacer des valeurs d'excellence nécessaires à notre survie comme peuple.

Pour assurer notre survie, il faut que l'on puisse évaluer dans un environnement sain, que l'on puisse créer un climat qui permettra aux individus de développer leurs talents... En un mot, que l'Etat prenne

sa place, qu'il se mêle de ses affaires.

Si le monde municipal a cru un certain temps que l'Etat québécois voulait décentraliser, il se rend compte que les 72 lois qui régissent les municipalités canalisent la plupart des énergies et qu'il reste peu de place à l'initiative.

Combien de gouvernements municipaux s'interrogent sur ce qu'il leur reste de pouvoir? Combien de gouvernements municipaux se demandent combien de temps il leur reste avant d'être engloutis dans des super structures régionales? Combien de gouvernements municipaux se demandent qui pourra bien défendre leurs revendications face à un Etat omnipotent?

Nous aurons d'autres occasions de démontrer combien les illusions qui ont été créées par le parti québécois ont été éphémères.

C'est avec assurance que l'Union Nationale entreprend la prochaine étape qui nous mènera à l'élection générale.

Bonne semaine à chacun et à chacune.

Le Président de l'Union Nationale,  
Maurice Bouillon

## ATELIER ÉLEVE-TOI POUR ENFANTS DE 3 À 5 ANS

- Exploration
- Motricité
- Musique
- Bricolage
- Peinture

**Coût:** 3,00\$ la demi-journée

**Durée:** mai, juin

**Débutant le 1er mai.**

Pour information et inscription:

Résidence: **722-9700**

Autres: **724-2007**



Ralliement Baie James  
organisé par la  
Société d'énergie de la Baie James  
à l'occasion de l'inauguration de LG 4  
le dimanche soir 27 mai 1984  
au Vélodrome du Parc olympique de Montréal

Région 01

A titre d'ancien(ne) de la Baie James et/ ou d'ancien(ne) employé(e) de la SEBJ, je désire participer à cette manifestation.

Nom: \_\_\_\_\_ (en lettres moulées S.V.P.)

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

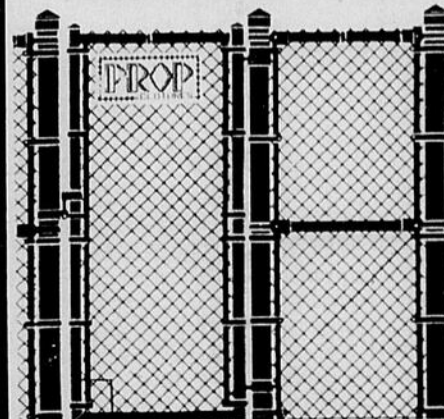
Dernier employeur à la Baie James: \_\_\_\_\_

Chantier: \_\_\_\_\_ Années: \_\_\_\_\_

Important: Retourner ce coupon avant le 1<sup>er</sup> mai 1984 à l'adresse suivante:

Ralliement Baie James  
a/s de Paul A. Joncas Inc.  
260, rue Faillon ouest  
Montréal  
H2R 2V7

## RÉPARATIONS PRINTANIÈRES



Notez bien que nous avons en main les accessoires nécessaires à tous vos travaux.

CONSULTEZ LES SPÉCIALISTES



VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION  
(Permis no M-901889)

**723-8781** demandez Serge.

# Invitation à tous les gens d'affaires de la région

Le Conseil économique de Rimouski inc. est un organisme sans but lucratif voué à la promotion et au développement économique de la région de Rimouski.

Les principaux bailleurs de fonds étant actuellement la Ville de Rimouski ainsi que le Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, la présence a pour but de solliciter votre participation au développement économique en devenant membre du Conseil économique de Rimouski inc.

Le Conseil économique de Rimouski inc. tente, par ses interventions en animation et promotion économique ainsi qu'en développement des infrastructures, de soutenir et de favoriser l'expansion des entreprises en place tout en suscitant l'esprit d'entrepreneur.

Il est essentiel de maintenir un optimisme et une volonté collective de déve-

loppement régional. Ainsi la promotion et le développement économique doivent se faire avec le milieu des affaires en collaboration avec les divers intervenants socio-économiques du territoire.

Nous vous invitons donc à devenir membre du Conseil économique de Ri-

mouski inc. en tant qu'homme et femme d'affaires soucieux du développement économique de votre région.

## Taux de cotisation

- 1— Institutions financières 100\$
- 2— Industries manufacturières 100\$

3— Personnes morales, corporations, commerces, associations 50\$

4— Personnes physiques 25\$

(Ne peut être considéré comme personne physique, tout individu actionnaire ou propriétaire d'une société, corporation ou d'une institution juridique.)

## Les Eruditio - Radio-Québec sont connus

Le Conseil du loisir scientifique de l'Est du Québec procède, vendredi le 13 avril, à la remise des prix Eruditio - Radio-Québec.

Le mérite scientifique est un événement annuel qui a pour but de reconnaître, de manière officielle, les personnes qui ont contribué de façon remarquable à l'avancement et à

la diffusion des sciences.

Sous la présidence d'honneur de monsieur Jules Bélanger, de Gaspé, la cérémonie de dévoilement des gagnants s'est faite lors d'un "cinq à sept" à l'École Antoine-Bernard de Carleton. Devant plus de 75 personnalités, les lauréats des quatre (4) catégories se sont vus remettre de ma-

gnifiques pièces de porcelaine, oeuvres de M. Michel Roy, potier de Rimouski.

En plus de se mériter un prix Eruditio, Marco Tremblay de Amqui a reçu des mains de M. Yves-Marie Dionne, doyen des études de premier cycle à l'UQAR, une bourse équivalente à une année de scolarité dans cette institution.

### Outil de gestion financière personnelle

# Le cahier comptable personnel le plus facile à utiliser

La crise économique que nous venons à peine de traverser oblige chacun d'entre vous à réviser la

méthode de gestion de ses finances personnelles et plus particulièrement de son budget personnel ou fa-

miliaire. C'est dans cette perspective que le comptable René Bergeron a élaboré une

méthode de comptabilité personnelle simple contenue dans un ouvrage intitulé **Le cahier des comptes** qu'il vient de publier aux Éditions Budget et qu'il vous propose comme outil de gestion financière personnelle.

Ne requérant que peu de temps, cette méthode comporte trois étapes distinctes mais indispensables. Dans un premier temps, on établira les prévisions annuelles de ses revenus et dépenses de façon à connaître l'état approximatif de sa situation financière pour la prochaine année. Dans une étape ultérieure, on inscrira au journal chaque semaine le détail de ses revenus et dépenses en prenant soin d'inscrire globalement ses menues dépenses selon une technique simple dans le but de se faciliter la tâche.

Finalement, on fera le résumé de ses revenus et dépenses dans le sommaire mensuel à partir du journal afin de pouvoir comparer ses résultats avec les objectifs que l'on s'est fixés.

De présentation simple, soignée et aérée, **Le cahier des comptes** s'avère être l'ouvrage le plus facile pour la bonne tenue de ses comptes.

**Le cahier des comptes** est disponible au prix de 8,50\$ dans les librairies, papeteries et tabagies. On peut également se le procurer par commande postale directement chez l'éditeur, sans coût additionnel.

## Deux membres Richelieu reçus en Guadeloupe



De gauche à droite, Fred Bathilde, président du Club Richelieu de Pointe-à-Pitre, Louis Turcotte, président ex-officio du Club de Rimouski, Roland Bérubé, secrétaire du Club de Rimouski, et Edwige Loupadière, président de Trois-Rivières en Guadeloupe. Le 31 mars dernier lors d'un grand dîner Richelieu à Gosier, les R/Roland Bérubé et Louis Turcotte du Club Richelieu de Rimouski remettaient une plaque souvenir au président du Club Richelieu de Trois-Rivières (Guadeloupe) Edwige Loupadière. Il y a actuellement quatre Clubs Richelieu en Guadeloupe. Il y aurait même possibilité de jumelage du Club Richelieu de Rimouski et celui de Trois-Rivières.

## Hommage aux bénévoles

Les anciens présidents de toutes les Chambres de commerce du Québec seront honorés d'une façon particulière lors de la "fête des présidents" qui se déroulera à Québec, au Centre municipal des congrès, le samedi 26 mai prochain.

Cette soirée aura lieu dans le cadre des festivités du 75e anniversaire de fondation de la Fédération des Chambres de commerce du Québec.

Tous les anciens présidents de notre région sont priés de communiquer avec leur Chambre de commerce pour signaler leur intention de participer à cette soirée. Ce sera là une excellente occasion de souligner le travail fait par ces bénévoles qui ont animé leur Chambre de commerce, source d'un grand nombre de réalisations économiques et sociales.



## Le P.L.Q. explique...

### Environnement Québec Horizons 2000 (3)

Le PLQ estime qu'il ne suffit pas de s'en remettre à la seule structure verticale, soit celle du ministre à ses fonctionnaires. On doit également tenir compte de l'autre structure dite horizontale composée de l'appui, de la détermination et de la concertation des autres ministères en vue de dégager les priorités environnementales et s'assurer du succès de la mise en marche et l'application des différents programmes. De plus, le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie doit se sentir constamment appuyé par la population et c'est pour cela qu'il a l'intention de lui rendre compte de sa démarche. La nouvelle approche environnementale devra être à même de répondre aux besoins et attentes négligés depuis trop d'années. En d'autres mots, il faut concevoir pour ensuite rebâtir la dimension environnementale sous l'angle d'une pensée d'ensemble dont le travail impliquera la plupart des milieux et se traduira par des projets concrets.

Enfin, il faut sortir de l'impasse dans laquelle se trouve l'actuel ministère de

l'Environnement. Il est considéré par plusieurs intervenants dans une vision défaitiste, négative à laquelle sont associés des termes aussi péjoratifs que ceux de "L'eau salée" ou des "déchets". Et Mme Bacon tient à le répéter, l'Environnement de l'an 2000 dans l'idée des gens, c'est plus que cela et bien autre chose. Ce sont des tendances que nous retrouvons déjà plus ou moins articulées au sein des mouvements "alternatifs", de l'"écologisme" ou des "partis verts".

Avant de conclure cette première partie de son intervention, la députée de Chomedey nous redit qu'elle considère comme essentielle l'idée de doter le Québec d'une charte de la qualité de la vie.

Il s'agira d'une charte originale qui s'inscrira comme étant le prolongement de celle des droits et libertés de la personne. Est-il nécessaire de préciser qu'il s'agira d'une charte articulée autour de l'environnement bâti, semi-naturel et naturel.

Rémi Beaulieu  
Commission politique  
PLQ-Rimouski

## OFFRE GRATUITE SAVEZ-VOUS QUELLE EST VOTRE SAISON?

Croyez-le ou non, vous êtes soit un été, un automne, un hiver ou un printemps!  
Chaque saison contient sa gamme de coloris avec certaines intensités. Les gènes qui décident de votre couleur de peau, de cheveux et des yeux dictent également les couleurs qui rendent votre personnalité éblouissante. La carnation de votre peau héritée à votre naissance ne change pas; elle s'accroît avec le bronzage et s'atténue avec l'âge.

C'est pour cette raison que toute votre vie, ce sont les mêmes couleurs qui vous vont le mieux.

Les couleurs ont un pouvoir magique!

Laissez donc leur magie s'exercer sur vous et prenez rendez-vous pour une consultation qui touche trois points:

- l'analyse de votre peau et les soins correspondants
- le maquillage approprié à votre saison et à la forme de votre visage
- le drapage révélateur de votre saison.

Un investissement de 3 heures qui vous rapportera au cours de toute votre vie.

POUR RENDEZ-VOUS: 723-0253

# LA RÔTISSERIE ST-HUBERT DE RIMOUSKI CÉLÈBRE SON 5<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE



Pour remercier tous ses clients de la confiance qu'ils lui témoignent depuis l'ouverture de la rôtisserie, St-Hubert offrira une surprise à tous ceux qui viendront le midi, du lundi au vendredi, déguster un repas à la salle à manger, de 11h00 à 14h00, entre le 29 avril et le 5 mai prochain.

La direction ainsi que les employés de la rôtisserie St-Hubert de Rimouski sont heureux de vous compter parmi leurs clients et vous invitent à venir célébrer avec eux, le 5e anniversaire de la rôtisserie.

185 Boul. René Lepage Est  
Rimouski



## Davantage pour vous plaire!

# Idées et attitudes vis-à-vis de la déficience mentale

À toutes les époques, il y a eu des personnes différentes. Certaines de ces différences étaient causées par la déficience mentale, ce qui provoquait l'incompréhension, la peur, le rejet, l'amusement. Nombreuses sont les expressions à leur endroit: idiots, imbeciles, faibles d'esprits, fous.

Finalement, le terme **déficience mentale** est créé afin d'établir une distinction avec les autres types de déficience. La compré-

hension des diverses causes et conséquences a grandement évolué au cours d'une période de plus de cent (100) ans. Les attitudes et mentalités ont ainsi progressé d'une manière plus humaine.

## Quatre grandes périodes historiques

**Avant 1800:** Le problème de la déficience mentale n'existe pas du point de vue scientifique.

**De 1800 à 1870:** Les premiers essais éducatifs et

thérapeutiques ont lieu dans un climat d'enthousiasme humanitaire.

**De 1870 à 1940:** Cette époque est caractérisée par la peur et le rejet. L'apparition des institutions se fait et vise l'isolation et l'économie à outrance.

**De 1940 à nos jours:** Globalement, cette époque est plus réaliste et optimiste. Il y a amélioration des institutions existantes, développement des services de récréation, éducation et formation. À partir de 1970,

les principes de **normalisation et d'intégration** visent un mode de vie aussi normal que possible. En 1971, la déclaration des droits du déficient mental est adoptée à l'O.N.U.

Pour de plus amples renseignements: Lucie - 724-7204 poste 217.

## ATTITUDES DIVERSES À L'ÉGARD DES DÉFICIENTS MENTAUX

**Attitude Rejet:** Provient d'un sen-

timent d'inacceptation.

### Conséquence

Empêche la compréhension authentique et suscite la dévalorisation chez l'être repoussé.

### Attitude

**Surprotection:** Surveillance très étroite et exagérément prévenante.

### Conséquence:

Crée la dépendance et tue l'initiative personnelle.

### Attitude

**Tolérance:** Attitude d'indulgence qui recèle de la pitié.

### Conséquence

Relations humaines superficielles. N'implique pas une pleine et entière acceptation du déficient mental.

### Attitude

**Entière acceptation:** Les paroles et les actes reflètent de façon authentique un profond respect de toute la personne.

### Conséquence

Favorise l'intégration des personnes handicapées dans la société et suscite une meilleure compréhension de la personne.

### Attitude

**Visée préventive:** Implique la recherche des causes de la déficience mentale et de meilleures options de développement des personnes.

### Conséquence

Attitude exigeante et des plus valables en ce qui a trait à la planification, la gestion, la pédagogie en éducation.

## Négociation construction

# Pourquoi n'y a-t-il pas d'entente intersyndicale?

Pour mener à bien les négociations dans l'industrie de la construction, la CSN-Construction propose une "entente à trois" aux autres associations syndicales représentatives. FTQ-Construction et Conseil Provincial des Métiers (Inter).

En dépit des discussions avortées, la semaine dernière, entre la FTQ et le

CPM, la CSN-Construction croit que l'intérêt collectif des travailleurs de la construction doit guider les associations représentatives vers une démarche commune.

"Nous n'avons pas le droit, souligne la CSN-Construction, de piétiner au moment où les patrons de l'Association des entrepreneurs de la construction

du Québec s'apprentent à forcer les travailleurs de la construction à accepter des salaires rétrogradés et à leur imposer des conditions de travail non-négociées."

"Certains ont parlé de grève, alors que les travailleurs n'ont pas encore été consultés. Dans nos assemblées, comme sur la plupart des chantiers, les membres demandent actuellement qu'il y ait d'abord des négociations et exigent que les associations syndicales représentatives s'entendent pour aller négocier ensemble."

Voici le texte intégral du dernier télégramme envoyé par la CSN-Construction à la FTQ et au CPM:

La CSN-Construction désire toujours une entente entre les trois associations syndicales FTQ-Construction, l'Inter et la CSN-Construction.

Considérant nos demandes d'entente répétées depuis le mois de novembre;

Considérant qu'il n'y a pas d'entente entre la FTQ et l'Inter suite à des pourparlers récents entre vous;

Considérant que le décret expire sous peu;

Considérant l'urgence de commencer la négociation;

Considérant que l'AECQ nous a indiqué sa disponibilité pour commencer la négociation;

Considérant que l'intérêt de tous les travailleurs est en jeu indépendamment de leur allégeance syndicale;

La CSN-Construction vous propose une entente commune dont les principes sont les suivants:

1. Que l'on forme un comité de négociation composé de trois (3) personnes (une personne par association syndicale).

2. Que ces personnes soient les porte-parole autorisés de chacune des associations syndicales.

3. Que ce comité ait tous les pouvoirs en ce qui

concerne la négociation et son déroulement.

4. Que toutes les décisions, concernant la négociation et son déroulement, soient prises par la majorité des membres du comité de négociation.

5. Que les décisions de ce comité tiennent les associations syndicales.

6. Ce comité, une fois formé, a le mandat de préparer le projet de convention collective en y incluant les priorités de négociation de chacune des associations syndicales.

7. Toutes les décisions d'acceptation ou de rejet de la convention collective sont prises par chaque association syndicale conformément à leurs statuts et règlements.

8. Le vote de grève doit être pris par chaque association syndicale conformément à ses statuts et règlements.

**EN AFFAIRES DEPUIS MAINTENANT 6 ANS ET FORTE DE LA VINGTAINE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE DE SES PROPRIÉTAIRES, NOTRE ENTREPRISE VOUS OFFRE LES POSSIBILITÉS SUIVANTES:**

- Construction de résidences exclusives
- Construction de résidences plus compétitives
- Construction de bâtiments à logements multiples.
- Rénovation intérieure et extérieure, résidentielle et commerciale.
- Tous genres de travaux de construction.

Nous offrons tout à fait gratuitement le service d'estimation et de confection des plans dans la ligne résidentielle unifamiliale.

Plusieurs plans déjà sont disponibles.

Avec les taux d'intérêt à la baisse et le nouveau programme **Corvée Habitation**, il est grand temps de devenir propriétaire.

Avec nous, vous serez assuré d'un service rapide à des prix compétitifs.

Pour nous rejoindre, veuillez signaler un des numéros suivants:

**723-1238, 735-2024, 735-5251**

au jour et à l'heure qui vous conviendront.

**LES CONSTRUCTIONS GHM DE RIMOUSKI INC.**

Bureau: 11 rue Brisson, Ste-Blandine  
Cté Rimouski, P.Q. - G0K 1J0



## "CONNAIS-TOI TOI-MÊME"

Dans le cadre des conférences "Connais-toi toi-même", qu'elle donne au Québec, l'éminente conférencière du domaine ésotérique et spirituel, **Mme Natacha Kolesar** sera à Rimouski, au **local D-127 du Cegep**, de 13h00 à 16h00, dimanche le 29 avril.

### LES THÈMES PRINCIPAUX DE LA CONFÉRENCE SERONT:

- Les secrets cachés dans la bouche
- Les lèvres expriment le principe féminin et la langue le principe masculin
- La conception de la parole

L'enseignement est transmis gratuitement. Cependant, à cause des frais d'organisation et de déplacement, nous comptons sur votre généreuse contribution. L'assistance est priée de ne pas enregistrer les conférences sur bandes magnétiques.

**Pour tout renseignement: Robin Arguin, 724-5789**

Bienvenue à tous!

## VITRERIE ST-LOUIS ENR.

POUR UN SERVICE PROFESSIONNEL

**PRIX SPÉCIAUX SUR FENÊTRES À BATTANTS SOLARIS VII L**

**LIVRAISON ET ESTIMATION GRATUITES**

VERRE ET MIROIR DE TOUS GENRES  
SPÉCIALISTE DE LA SERRE RÉSIDENTIELLE,  
PORTE PATIO - VERRE THERMOS - MOUSTIQUAIRES, ETC.  
RÉPARATION ET INSTALLATION  
PORTES DE GARAGES RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX



**VITRERIE ST-LOUIS ENR.**  
167, RUE LAVOIE, RIMOUSKI  
722-0110



**JOUEZ ET GAGNEZ**

**AVEC STEINBERG**

Écoutez les parties des Expos à la radio.

**GAGNEZ JUSQU'À \$500**

en certificats-cadeaux Steinberg.  
Remplissez ce bon de participation et gagnez jusqu'à 250\$ !  
Accompagnez votre bon de participation d'une étiquette ou facsimilé d'un produit vedette et gagnez jusqu'à 500\$ !

Nom :

Adresse :

Ville :

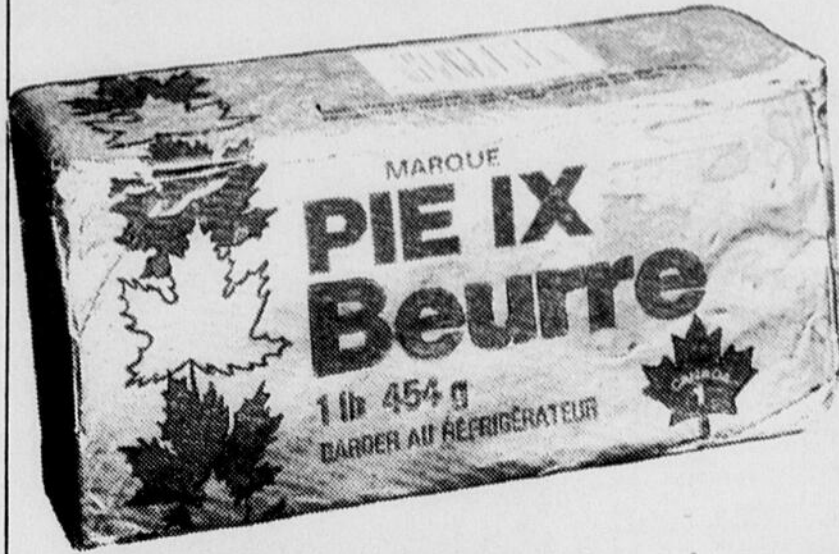
Code Postal :

No. de tél. :

**BONNE CHANCE !**



LA VARIÉTÉ  
**OUI...ON L'A!**



**BEURRE  
PIE IX  
454 g**

**1.99**



**PAPIERS-MOUCHOIRS  
WHITE SWAN  
BLANCS ou BEIGE  
BTE DE 200**

**79¢**



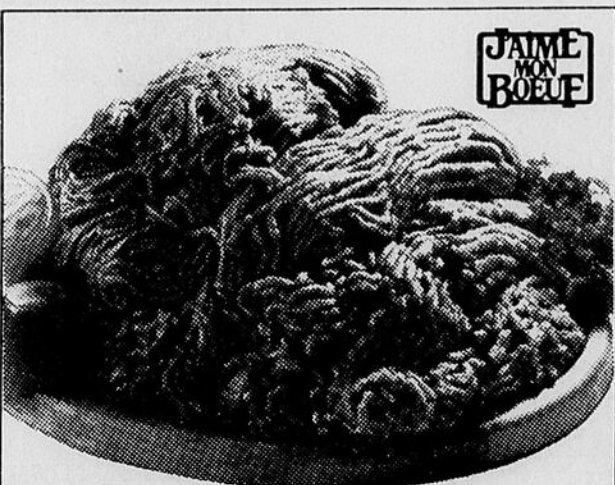
**BISCUITS - DAVID  
TARTES AUX FRAISES ou FEUILLE D'ERABLE  
PQT DE 400 g  
ou MILLE FEUILLES A SAVEUR  
DE CHOCOLAT - PQT DE 250 g**

**1.19**



**JUS DE POMMES  
CONCENTRÉ SURGÉLÉ  
ST-HILAIRE  
BTE DE 355 mL  
ou JUS DE POMMES PUR  
McINTOSH - F.B.I.  
CART. DE 1-36 LITRE**

**99¢**



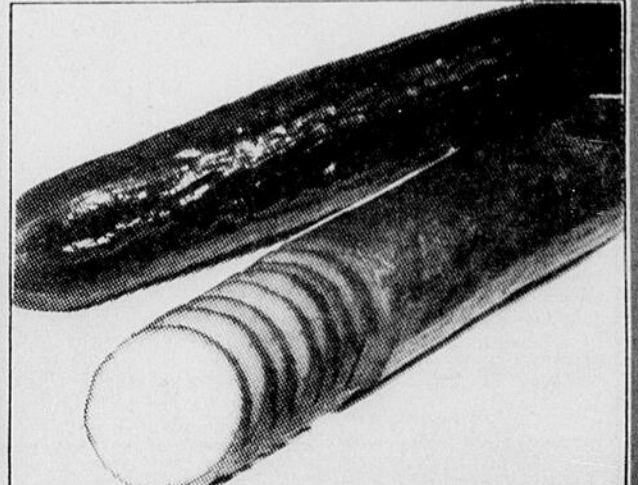
**BOEUF  
HACHÉ  
MI-MAIGRE**

**3.92 /kg 1.78 /lb**



**CUISSES  
DE POULET  
SURGÉLÉES  
INDIVIDUELLEMENT  
FLAMINGO**

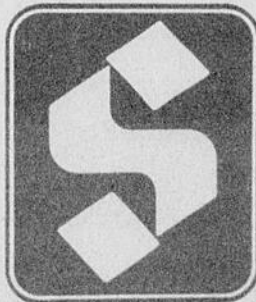
**2.82 /kg 1.28 /lb**



**CONCOMBRES  
LONG ENGLISH  
DE SERRE  
DE CULTURE CANADIENNE  
CANADA No. 1  
FORMAT MOYEN - PIÈCE**

**78¢**

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les prix des produits de boulangerie sont en vigueur à partir du mardi seulement. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix disponible sur le marché. Il est possible que certains articles annoncés, particulièrement les articles non-alimentaires ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés ou offerts dans un format différent de celui annoncé. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.



**STEINBERG  
LE SUPERMARCHÉ  
DE CHOIX**

Prix en vigueur du 24 au 28 avril inclusivement.

# DE TOUT EN ABONDANCE



**BEURRE D'ARACHIDES KRAFT**  
CRÉMEUX, CROQUANT ou À L'ANCIENNE  
BOCAL DE 375 g

**1 39**



**TOMATES ENTIERES ORCHARD KING**  
CANADA DE CHOIX  
BTE DE 796 mL

**68¢**



**SPAGHETTI, SPAGHETTINI ou MACARONI COUPÉS PRIMO**  
PQT DE 900 g

**95¢**



**ESSUIE-TOUT STEINBERG**  
COULEUR AU CHOIX  
PQT DE 2 ROUL.

**97¢**



**BISCUITS SODA** 450 g  
SALES

**BISCUITS SODA** 450 g  
NON SAUPOUDRÉS DE SEL

**89¢**



**JUS DE TOMATES ORCHARD KING**  
CANADA DE FANTAISIE  
BTE DE 540 mL

**2/78¢**

**3 POUR**

**NOURRITURE POUR CHATS PAMPER**  
SAVEUR AU CHOIX  
BTE DE 184 g

**99¢**

**2 POUR**

**HARICOTS VERTS ou JAUNES COUPÉS, POIS DE GROSSEURS VARIÉES ou MAÏS EN CRÈME**  
ORCHARD KING  
CANADA DE CHOIX  
BTE DE 284 mL

**78¢**

**SAUCE TOMATE HUNT'S**  
ORDINAIRE ou À L'ITALIENNE  
BTE DE 398 mL

**65¢**

**JOUEZ ET GAGNEZ**  
PRODUIT VEDETTE

**FÈVES BIEN MIJOTÉES LIBBY'S**  
EN SAUCE TOMATE AVEC ou SANS LARD ou AU LARD AVEC MÉLASSE  
ALPHA-GETTI ou ZOODLES  
BTE DE 398 mL

**NOURRITURE POUR CHIENS SÉLECTION DU BOUCHER PURINA**  
CART. DE 8 kg

**949**

**SAUMON ROSE CLOVER LEAF**  
BTE DE 220 g

**139**

**RIZ À GRAINS LONGS UNCLE BEN'S CONVERTED**  
BTE DE 900 g

**199**

**79¢**

**SEVEN-UP ou DIET SEVEN-UP**  
6 BOUT. CONS. DE 750 mL  
DÉPÔT EN SUS : 30¢ BOUT.

**389**

**PURÉE DE POMMES ALLEN'S**  
ORDINAIRE NON SUCRÉE ou McINTOSH  
BOCAL DE 796 mL

**129**

**BISCUITS TIN TIE**  
PUFFS, RUFFLES AU CHOCOLAT ou AU BEURRE D'ARACHIDES, CRÈME À LA NOIX DE COCO ou À LA VANILLE  
SAC DE 400 g

**169**

**CAFÉ INSTANTANÉ SÉCHÉ À FROID TASTER'S CHOICE**  
ORDINAIRE, DÉCAFINÉ ou CONTINENTAL  
BOCAL DE 227 g

**627**

**CIGARETTES TOUTES MARQUES POPULAIRES**  
FORMAT ORDINAIRE ou KING  
CARTOUCHE DE 200

AVIS : Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.

**1299**

**JUS D'AGRUMES DELI 5 SURGELÉ MINUTE MAID**  
BTE DE 355 mL

**119**

**RAGOÛT DE BOULETTES PURITAN**  
BTE PRIME DE 816 g

**169**

**TARTE AUX POMMES STEINBERG**  
ORDINAIRE ou AVEC CANNELLE  
624 g

**129**

**TARTINADE DE FROMAGE FONDU PICNIC**  
BOCAL DE 500 g

**289**

**OLIVES MANZANILLA FARCIES ou OLIVES REINE ESPAGNOLES FARCIES - CORONATION**  
BOCAL DE 625 mL

**269**

**SAUCE TOMATE PRIMO**  
BTE DE 796 mL

**129**

**PRÉPARATION POUR GÂTEAU DELUXE II - DUNCAN HINES**  
SAVEUR AU CHOIX - BTE DE 520 g

**139**

**CRÈMES-DESSERTS PRÊTES À SERVIR NESTLÉ**  
RIZ ou TAPIOCA - BTE DE 425 g

**119**

**BOISSON EN CRISTAUX AUX FRUITS - QUENCH**  
RAISIN, CITRON, ORANGE ou PUNCH AUX FRUITS ou PECHÉ - PQT DE 240 g - 5 SACHETS

**119**

**DÎNERS SURGELÉS SWANSON**  
BOEUF, DINDE, POULET ou BIFTECK SALISBURY - PQT DE 326 g

**189**

**PRÉPARATION POUR SOUPES CRÈME D'OR - TOMATES, ASPERGES, POIREAUX ou CHAMPIGNONS**  
PQT DE 49 x 72 g

**85¢**

**SARDINES - BRUNSWICK**  
DANS L'HUILE, EN SAUCE TOMATE, EN SAUCE MOUTARDE ou EN SAUCE CITRON  
BTE DE 100 g

**2/100**

**DÉTERGENT EN POUDRE POUR LA LESSIVE - OXYDOL**  
BTE DE 6 LITRES

**449**

**PURIFICATEUR D'AIR POUR LA SALLE DE BAIN - ROLAIR**  
AUBE PRINTANIÈRE, BOUQUETIÈRE ou POUDRE DE FRAICHEUR - PQT DE 15 g

**179**

**NETTOYANT POUR CUVETTE DE CABINET - ELF BLOO**  
PQT DE 45 g

**109**

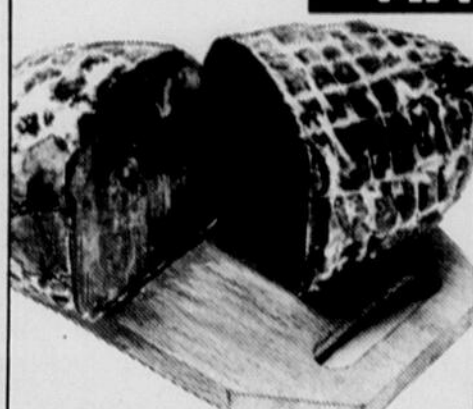
... OUI, ON L'A!



**VIANDE**



**POINTE DE POITRINE ENTIÈRE DÉOSSÉE**  
BOEUF ESTAMPILLE CATÉGORIE CANADA "A"  
**5<sup>69</sup> /kg 2<sup>58</sup> /lb**



**DEVANT DE VEAU SURGÉLÉ ROULÉ**  
**4<sup>37</sup> /kg 1<sup>98</sup> /lb**



**BIFTECK DE RONDE ATTENDRI ou BIFTECK À SANDWICH**  
BOEUF ESTAMPILLE CATÉGORIE CANADA "A"  
**7<sup>67</sup> /kg 3<sup>48</sup> /lb**



**SOC DE PORC FUMÉ ROULÉ STEINBERG**  
**4<sup>37</sup> /kg 1<sup>98</sup> /lb**

**TOURTIÈRES ou PÂTES AU POULET ou AU BOEUF SURGÉLÉS**  
LA BELLE FERMIERE - 175 g **118**

**BOUDIN FRAIS**  
**2<sup>82</sup> /kg 1<sup>28</sup> /lb**

**MICHIGO ALDO - 312 g**  
**218**

**FOIE DE PORC SURGÉLÉ**

**1<sup>28</sup> /kg 58<sup>c</sup> /lb**

**VIANDE FUMÉE EN TRANCHES COORSH**  
PQT DE 200 g - 4 SACHETS DE 50 g

**2<sup>98</sup>**

**SALADE DE POMMES DE TERRE CHEF CUISINE**  
CONT. DE 350 g **99<sup>c</sup>**

**MORUE EN PÂTE SURGÉLÉE STEINBERG**  
PQT DE 340 g **1<sup>99</sup>**

**TRUITE ARC-EN-CIEL SURGÉLÉE**  
280 g **1<sup>89</sup>**



**BOLOGNE ORDINAIRE ou CIRÉ MAPLE LEAF**  
**3<sup>20</sup> /kg 1<sup>46</sup> /lb**



**FROMAGE BRIE DE CORNEVILLE ANCO**  
**11<sup>00</sup> /kg 4<sup>99</sup> /lb**



**PASTRAMI BAS DE RONDE À L'ANCIENNE ou NOIX DE RONDE COORSH**  
**11<sup>66</sup> /kg 5<sup>29</sup> /lb**

**SALADE AUX OEUFS**  
**5<sup>93</sup> /kg 2<sup>69</sup> /lb**

**FILETS D'AIGLEFIN FRAIS**  
**9<sup>99</sup> /kg 4<sup>53</sup> /lb**



**FRAISES**

**98<sup>c</sup> LA CHOPINE**



**RAISINS BARLINKA PRODUIT DE L'AFRIQUE DU SUD**  
**2<sup>62</sup> /kg 1<sup>19</sup> /lb**

**AIL FRAIS DE LA CALIFORNIE**  
PRODUIT DES É.-U. **3<sup>29</sup> /kg 1<sup>49</sup> /lb**

**JUS DE CITRON PUR**  
CONTENANT DE PLAST. DE 100 mL **2 / 68<sup>c</sup>**



**FRUITS & LÉGUMES**

**GROS POIVRONS VERTS**  
DE LA FLORIDE PRODUIT DES É.-U. **1<sup>96</sup> /kg 89<sup>c</sup> /lb**

**OIGNONS VERTS**  
PRODUIT DES É.-U. BOTTES **3 / 87<sup>c</sup>**



**POIRES ANJOU PRODUIT DES É.-U. CAN. DA DE FANTAISII**  
GROSSEUR 120 **1<sup>52</sup> /kg 69<sup>c</sup> /lb**

**CORNETS DE TIRE À SAVEUR D'ÉRABLE ARTIFICIELLE**  
BTE DE 15 **1<sup>29</sup>**

**TERRE NOIRE**  
SAC DE 40 LITRES **1<sup>99</sup>**  
**TERRE DE SURFACE**  
SAC DE 35 LITRES **1<sup>99</sup>**



**AMPOULES ÉLECTRIQUES DÉPOLIES STEINBERG**  
25, 40, 60 ou 100 WATTS  
PQT DE 2 **79<sup>c</sup>**

**PÂTE DENTIFRICE PEPSODENT**  
TUBE DE 100 mL **1<sup>29</sup>**



**NON-ALIMENTAIRE**

**ANTISUDORIFIQUE À BILLE BAN**  
PARFUMÉ ou NON PARFUMÉ  
CONT. DE 50 mL **1<sup>99</sup>**

**RASOIRS JETABLES DAISY ou GOOD NEWS GILLETTE**  
PQT PRIME DE 5 **88<sup>c</sup>**

**SHAMPOOING ou RINCE-CRÈME DIFFÉRENCE VISON**  
BOUT. DE 200 mL **2<sup>44</sup>**

**PANSEMENTS ADHÉSIFS DE PLASTIQUE BAND-AID ORDINAIRES**  
BTE DE 50 **1<sup>99</sup>**

**BTE DE 100**  
**2<sup>99</sup>**



**MOULES EKCOLOY**  
À GÂTEAU CARRE - 8" sur 8" ou À MUFFINS - 8 MUFFINS ou TOLES À BISCUITS - 16" sur 11" ou À PIZZA - 13" - PIÈCE **1<sup>99</sup>**

**SACS POUR LA CUISINE GLAD**  
20" sur 22" - PQT DE 48 **2<sup>99</sup>**

**CENDRIER EN CÉRAMIQUE COULEUR AU CHOIX**  
PIÈCE **1<sup>99</sup>**

# L'Association des sucriers du Bas St-Laurent Inc. vous informe

Nous voudrions donner ici quelques conseils pour aider le consommateur à utiliser les règlements et les lois qui le protègent concernant les produits d'érable.

Tout produit mis en marché doit être bien identifié. C'est-à-dire porter une étiquette avec le nom véritable du produit. Il faut se méfier des appellations trompeuses comme: "sirop pur" ou "tire pure". Cela ne veut rien dire. Il faut retrouver l'appellation "d'érable" qui signifie la pureté du produit; tandis que "à l'érable" signifie que le produit peut contenir du sirop d'érable mais n'est pas pur.

Alors, pour être certain de retrouver le produit désiré, il faut lire sirop d'érable pur.

Dans le cas du sirop d'érable, la classe doit être également mentionnée sur l'étiquette ou sur le contenant.

Le sirop d'érable est classé pour la vente au détail en catégories: No 1, sirop sans défaut; No 1, avec légers défauts de saveur (goûts de sève ou encore, dépôt de malate de calcium "râche").

La catégorie est suivie d'une mention de classe exprimant la couleur: extra-clair (AA), clair (A), mé-

dium (B), ambré (C), foncé (D).

Souvent, la saveur d'érable est plus accentuée

avec l'augmentation de l'intensité de la couleur.

Enfin tout vendeur ou producteur qui se respecte et qui offre une marchandise de qualité, n'a pas honte d'indiquer sur le

contenant son nom et son adresse et c'est obligatoire. Dans le cas des compagnies, il y a aussi le numéro de licence qui doit apparaître.

**Pouding à l'érable Bas St-Laurent**

2 oeufs  
2 c. à table de beurre  
¼ de tasse de cassonade

2 tasses de farine  
4 c. à thé de poudre à pâte  
½ c. à thé de sel  
1 tasse de lait  
1½ tasse de sirop d'érable  
½ tasse d'eau

Défaire le beurre en crème, ajouter la cassonade et les oeufs battus. Tamiser la farine avec les autres ingrédients secs sur le premier mélange en alternant

avec le lait. Chauffer au point d'ébullition le mélange de sirop et d'eau. Verser ce mélange dans un plat à pouding beurré et déposer la pâte sur le sirop. Faire cuire au four à 375°F, environ 30 à 35 minutes.

**Pierrette Dubé**  
Association des Sucriers du Bas St-Laurent  
C.P. 40, St-Cyprien

# F.C.P.A.Q.

## PRÉSENTE

# M. Mlle Bas St-Laurent 1984



**DATE: 5 MAI 1984**

**ENDROIT: CENTRE CIVIQUE DE RIMOUSKI**

**HEURE: 20.30 HRES**

**PRÉ-JUGEMENT: 13.00 HRES**  
**(ADM. \$2.00)**

- SPECTACLE VARIÉ  
- PRIX DE PRÉSENCE



Le 6 mai

**Messe solennelle pour l'abbé Georges Beaulieu par l'ensemble Fleuriault**

L'Ensemble vocal Fleuriault apportera sa contribution lors de la messe de 17 heures le dimanche 6 mai prochain, à la Cathédrale de Rimouski. Comme cette messe sera célébrée aux intentions de l'abbé Georges Beaulieu, l'ensemble vocal Fleuriault a voulu s'associer à cette messe pour rendre un hommage modeste mais sincère à cet ami des arts qu'a été l'abbé Beaulieu.

L'Ensemble vocal Fleuriault présentera une dizaine de morceaux au cours de la liturgie, utilisant pour le commun de la messe quatre parties de la messe No 5 d'Albrecht (Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus Dei). On pourra entendre en outre le Panis angelicus, de César Franck, un chœur de Haendel et d'autres chants exécutés à quatre voix mixtes ou en solo.

L'Ensemble vocal Fleuriault, composé de seize choristes, sera sous la direction musicale de Suzanne Vézina. Il sera accompagné à l'orgue par Marc d'Anjou. Pour le chœur de Haendel, l'accompagnement sera soutenu en outre par un quatuor de cuivres.

Cette participation de l'Ensemble vocal Fleuriault constituera normalement la dernière activité du groupe pour l'année 1983-1984.

"GUEST POSER SURPRISE ASPIRANT MR. UNIVERS"

ADM: **\$5.00** (étudiants)  
**\$6.00** (adultes)  
PRÉ-JUGEMENT: **\$2.00**

PRÉ-VENTE

BILLETS EN VENTE:

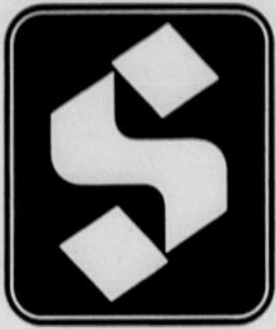
- Gym-Plus (Rimouski)
- City News (Rimouski)
- Pharmacie Lévesque (Mont-Joli)

Guichet Centre civique



# O'Keefe

HOMMAGE DE  
PAUL GAGNON ET  
ROLAND DURANCEAU



# LE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

Les articles annoncés dans cette page sont en réclame au supermarché de Rimouski jusqu'à la fermeture samedi prochain. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

## 131, La Grande Place, Rimouski

### FROMAGE BLANC

"P'tit Québec" de Kraft  
454 g

# 3 29

### DÉTERSIF



"Sunlight"  
Bte 6 litres

# 4 79

### BROCOLI



De la Californie  
E.U.  
Grosneur 14

# 98 ¢

CH.

### BISCUITS

"Steinberg"  
Brisures de chocolat  
900 g

# 2 29

# Les pourvoires d'Anticosti Inc., un lieu de prédilection pour les chasseurs

**Hallali,** voilà bien le mot qui nous monte aux lèvres, voilà bien le désir qui étire le cœur, en songeant aux **Pourvoires d'Anticosti Inc.**. En effet, tout le gibier de l'île à l'hallali, cette contrée paradisiaque évoque les chasses d'antan qui faisaient dire au poète:

"J'aime le son du cor, le soir au fond des bois

Soit qu'il chante les pleurs de la biche aux abois

Où l'adieu du chasseur que l'écho faible accueille

Et que le vent du nord, porte de feuille en feuille".

Si le cor a été délaissé, l'hallali demeure et aux **"Pourvoires d'Anticosti Inc."** les cerfs agiles lui répondent, en gambadant dans les longues herbes de la prairie.

Pourtant, malgré le potentiel giboyeux des prés ou logent **"Les Pourvoires d'Anticosti Inc."**, il serait injuste de la présenter comme une entité essentiellement favorable aux safaris. Effectivement, même si la quantité et la qualité de la proie y sont unique, la beauté du site ne l'est pas moins. Elle offre, sur ses 562 kilomètres carrés de boisé et dans ses champs silencieux, cet accueil des lieux préservés par un environnement difficile d'accès jusqu'à nos jours, préservés également par des concours de circonstances qui ont tenus secrets ces espaces privilégiés.

En attendant l'hallali, que vos plus beaux rêves émigrent aux **"Pourvoires d'Anticosti Inc."** et y nidifient avec la sauvagine indigène sachant qu'un jour vous réaliserez l'excursion de votre vie et que toute l'année vous y séjournerez sur les ailes de la pensée. **HALLALI: c'est un cri poussé par les chasseurs qui annonce que le cerf est aux abois.**

## Mode d'hébergement

Un pavillon d'une capacité de huit chasseurs (possibilité de 4 chasseurs) tout équipé situé sur les abords de l'eau. Ce pavillon comprend un service de guide (un guide par 4 chasseurs).

Le service de repas et le transport sur le territoire de la pourvoirie sont inclus dans le forfait.

Prix: Septembre et octobre: 1400 00\$ par personne. Novembre: 1600 00\$ par personne.

Un chalet d'une capacité de 6 chasseurs situé sur la rivière Dauphiné. Ce chalet comprend un service de capitaine de chasse, le transport à votre endroit de chasse le matin et le retour le soir.

Chalet chauffé et éclairé au gaz propane contenant réfrigérateur, cuisinière, batterie de cuisine complète, eau chaude, douche et toilette à eau courante.

Prix: Septembre et octobre: 1100 00\$ par personne. Novembre: 1300 00\$ par personne.

N.B. Ces prix incluent le transport par avion et par autobus à partir de Ste-Anne-des-Monts et retour à Ste-Anne-des-Monts.

La literie n'est jamais comprise ni disponible dans aucun mode d'hébergement. Vous devrez donc, apporter votre sac de couchage.

Des penderies à chevreuil seront accessibles à tous les chasseurs ainsi qu'une chambre réfrigérée lorsque la chaleur sera un inconvénient pour la conservation de la viande, principalement en septembre.

## Important

Le gouvernement n'a que 4 jours

Séjour de chasse de six (6) jours dont cinq (5) jours de chasse.

N.B. Des frais de cargo peuvent être exigés en cas de surcharge d'effets personnels. Cargo personnel admissible: 80 livres excluant le gibier. Pour éviter des frais de cargo supplémentaires, la nourriture, la bière, boissons alcooliques et vins sont disponibles à Port Menier.

## Réservations

Toute demande de réservation doit être faite au bureau de **"Les Pourvoires d'Anticosti Inc."** Ste-Anne-des-Monts (Québec), (418) 786-2735. Un acompte de 50% du coût global est requis dès que la pourvoirie aura accepté la demande. **Cet acompte ne sera pas remboursable.** La balance due est par la suite payable un mois avant le début du séjour. Le versement de l'acompte doit être accompagné du chèque postdaté représentant le solde du compte.

Veillez mentionner le nombre de personnes intéressées ainsi que la date choisie. Il est aussi préférable de donner un second choix de date. Chaque groupe devra déterminer un chef de groupe qui détiendra la réservation et qui sera responsable du comportement des personnes qui l'accompagnent pendant la durée du séjour.

En cas d'annulation, le droit de chasse peut être transférable sans frais par le client.

Les paiements en argent, les mandats-poste et les chèques personnels sont acceptés pour les activités et services réservés et payables à l'avance. Tout chèque sans provision (N.S.F.) annulera automatiquement la réservation afférente. Toutefois, aucun chèque personnel ne sera accepté pour les activités et services payables sur place.

Aucun remboursement ne sera accordé aux personnes arrivant en retard ou lors d'un départ effectué

à la fin du séjour prévu, réservé et confirmé.

N.B. La pourvoirie se dégage de toute responsabilité quant aux accidents ou délais causés par la température ou autres conditions hors de contrôle, pouvant survenir durant le voyage.

## Renseignements généraux

### Chasse au chevreuil

Les provisions de nutrition sur l'île étant limitées, vous devez apporter ce dont vous avez besoin. Auparavant, la Winchester, 30-30 était considérée comme la meilleure arme pour la chasse au chevreuil. De nos jours, la carabine de fort calibre, avec télescope, est plus populaire. Les meilleurs calibres varient de 243 à 270. L'emploi d'armes automatiques est prohibé. La chasse au chevreuil sur l'île Anticosti se termine le 30 novembre. Limite légale — deux chevreuils par chasseur.

Un champ de tir est mis à la disposition des chasseurs près du chalet. Il est avantageux d'aller y essayer son arme avant de partir pour la chasse.

Le capitaine de chasse, n'a pas la fonction de guide, il conduit les chasseurs à leur territoire de chasse et voit à leur confort. De plus il supervise les opérations de chasse.

**Piégeage** — Le renard roux, argenté ou croisé peut être piégé sur le territoire de la pourvoirie. Le permis provincial de piégeage est requis pour cette activité. La saison de piégeage débute le 18 octobre et est sujette à révision par le Gouvernement provincial.

Les chasseurs désirant effectuer du piégeage et ayant leur propre équipement pourront le faire moyennant un supplément. Pour les autres chasseurs qui désirent tenter l'expérience du piégeage et qui ne possèdent pas l'équipement requis, la pourvoirie louera l'équipement.

Avec équipement: 50.00\$, sans équipements: 75.00\$.

Limite — cinq 5 renards par chasseurs.

### Territoire vierge

La compagnie **"Les Pourvoires d'Anticosti Inc."** est à étudier la possibilité d'une chasse aux canards et d'une pêche en haute mer pour ceux qui voudraient ajouter des activités pendant leur séjour à Anticosti.

Etant donné qu'on offre 5 jours de chasse, d'autres activités s'ajouteront pour le séjour.

### Permis

Les permis de chasse suivants sont requis selon les activités pratiquées:

**Chasse au chevreuil:** Permis provincial exclusif à l'île Anticosti (seul permis disponible à la pourvoirie et coût non-inclus dans for-

fait)

Chasse au petit gibier: Permis provincial

Oiseaux migrateurs: Permis provincial au petit gibier et permis fédéral

Trappage du renard: Permis provincial du piégeage.

### Note importante:

Seuls les permis de chasse au chevreuil exclusifs à l'île Anticosti sont disponibles à la pourvoirie. Vous devez être munis de tous les autres permis fédéral et provincial avant votre arrivée à la pourvoirie. Les permis de chasse au chevreuil vendus ailleurs dans la province de Québec ne sont pas valables sur l'île Anticosti.

### Avis d'importance capitale pour tous les chasseurs

Afin d'obtenir un permis de chasse, tous les résidents de la province de Québec doivent produire leur certificat de chasseur.

Tout non résident doit produire un document de sa province ou de son pays établissant qu'il a été reconnu apte à se servir d'armes à feu pour la chasse.

### Remarques importantes

— Il est strictement défendu d'amener des chiens sur la pourvoirie.

— Toute les pièces de bagage et les armes à feu doivent être étiquetées pour éviter les pertes.

— Il est défendu aux capitaines de chasse et aux membres du personnel d'accepter de la boisson alcoolique des visiteurs. Les employés de la pourvoirie, sous l'influence de boissons alcooliques, ne peuvent accomplir leur travail et peuvent mettre en danger la vie des clients. Tout membre du personnel peut être congédié s'il est trouvé en état d'ébriété.

— La température sur l'île est en général de 5 à 8°C inférieure à celle du continent et les nuits sont fraîches. Chandails, parkas, vareuses, bas de laine, etc. de même que des vêtements plus légers pour le jour doivent être apportés.

— Un havre-sac léger pouvant contenir cartes, boussole, allumettes, lampe de poche miniature et effets personnels (caméra, fil, etc.) facilite les randonnées pédestres journalières.

— Il est fortement conseillé d'apporter deux (2) paires de bottes dont une en caoutchouc.

### Règlements de douanes

**Armes à feu** — Aucun permis fédéral n'est requis d'un visiteur qui apporte des fusils ou des carabines au Canada, mais il doit en fournir à la douane la description et le numéro matricule. On admet en franchise les cartouches. Cet affranchissement ne donne pas automatiquement le droit de chasser ou de pé-

cher, les règlements du Québec devant être respectés. L'importation de revolvers, pistolets et armes à feu entièrement automatiques est prohibée.

### Équipements de sport

— Le visiteur peut apporter au Canada des articles de sport destinés à son usage personnel, mais il doit les déclarer à la douane. Ces articles peuvent comprendre les appareils de radio ou de télévision portatifs ou non, les instruments de musique, les machines à écrire, les appareils photographiques, y compris des bobines de pellicule. Le visiteur doit être en possession de ces articles à son arrivée à la frontière. Afin d'accélérer les formalités douanières,

on recommande de dresser à l'avance la liste des articles, avec leur description, de même que les numéros matricule des armes, appareils photographiques, lunettes d'approche, etc.

### Accès et transport à la pourvoirie

Le moyen le plus facile et le plus facile d'accéder à l'île est par avion.

Il existe aussi un transport maritime reliant Port-Menier à Sept-Iles et à Havre St-Pierre. Cependant, les allers et retours ne correspondent pas nécessairement avec les dates des forfaits de la pourvoirie. L'utilisateur verra à prendre les réservations nécessaires pour son hébergement hors-pourvoirie sur l'île.

## LA COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE

### APPEL D'OFFRES



## ACQUISITION D'UN IMMEUBLE

La Commission scolaire La Neigette est à la recherche d'un édifice neuf ou usagé devant servir d'atelier et d'entrepôt pour l'entretien de toutes ses écoles. Toute personne intéressée à lui faire une proposition en ce sens est priée de se présenter au Centre administratif situé au 111 ouest, rue St-Jean-Baptiste à Rimouski, pour recevoir toutes les informations pertinentes et la documentation nécessaire pour la présentation de son offre.

Les offres seront reçues jusqu'à mercredi le 23 mai 1984 à 14 heures et ouvertes publiquement.

La commission scolaire se réserve le droit d'accepter, de refuser ou de négocier toute proposition de son choix, chacune d'entre elles devant être étudiée au mérite.

La proposition jugée la plus valable pourra servir à la commission scolaire pour échanger deux autres immeubles en disponibilité avec une tierce partie.

Le directeur général  
Gilles Bujold

## LA COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE

### APPEL D'OFFRES

## DISPOSITIONS D'ACTIFS

La Commission scolaire La Neigette recevra à ses bureaux situés au 111 ouest, rue St-Jean-Baptiste à Rimouski, et ceci jusqu'à mercredi le 23 mai 1984 à 14 heures, des propositions d'achat pour les deux édifices et terrains suivants:

Atelier	Ecole Rose
240 ouest, 2e Rue Rimouski	544, boul. St-Germain ouest Rimouski
<b>Evaluation municipale</b> Terrain: 30 800\$ Bâtisse: 67 700\$	<b>Evaluation municipale</b> Terrain: 15 900\$ Bâtisse: 7200\$

Les offres d'achat devront être présentées séparément pour chaque site.

Toute personne intéressée à faire une proposition d'achat devra se présenter au Centre administratif de la commission scolaire afin de recevoir les informations pertinentes et la documentation nécessaire

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des propositions.

Les propositions d'achat jugées les plus valables pourront servir à la commission scolaire pour échanger un autre immeuble avec une tierce partie.

Le directeur général  
Gilles Bujold



# HORTICOLE CHRONIQUE HORTICOLE CHRONIQUE

avec Marcelle G. Masson

## L'entretien de votre pelouse

Une belle pelouse est le résultat de soins attentifs et constants. Les principaux soins à donner à une pelouse sont la tonte, l'ar-

rosage, l'extirpation des mauvaises herbes, la fertilisation, le terreautage et le ratelage.

La santé de la pelouse dé-

## Seras-tu enceinte un jour?... Peut-être l'es-tu déjà?

Nous te souhaitons une bonne grossesse et beaucoup de bonheur avec cette "petite personne" bientôt grande. Son développement dépend en partie de ta santé et de tes habitudes avant sa conception. Nous en profitons donc pour te rappeler l'importance d'une saine alimentation avant et pendant la grossesse et les risques que présentent l'usage des médicaments et des drogues ainsi que la consommation d'alcool et de tabac. Ces "mauvaises habitudes" augmentent en effet les risques de prématurité et de petit poids de naissance; avec les inconvénients graves que cela peut entraîner sur le développement du bébé. En effet, une étude démontre que 55% des bébés ayant la paralysie cérébrale pesaient moins de 2500 grammes (5.5 lbs) à la naissance.

Nous t'encourageons à adopter ou conserver de saines habitudes de vie car c'est la meilleure façon de prévenir avec nous les affections de l'enfance.

Comité de Prévention  
A.P.C.Q.I.  
Chapitre Bas Saint-Laurent/Gaspésie  
411 Sirois  
Rimouski  
G5L 8B2  
722-7233



COMMISSION  
SCOLAIRE

### AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné que les Commissaires de la Commission scolaire La Neigette ont résolu à leur réunion régulière du 16 avril 1984 de reporter la réunion du Conseil des Commissaires prévue pour le 7 mai 1984 au lundi 28 mai 1984.

Cette réunion se tiendra à vingt heures à la salle des Commissaires, située au 99 rue St-Jean-Baptiste ouest à Rimouski.

Donné à Rimouski, ce 18 avril 1984.

GILLES BUJOLD  
Directeur général

pend largement d'une tonte bien faite et opportune. Il ne faut jamais la tondre trop ras. Une taille de 1 1/2 p. à 2 p. est l'idéal. L'épaisseur à enlever à chaque tonte ne devrait pas dépasser 1 1/2 p. Ainsi au printemps, après un bon ratelage devrait-elle être coupée deux fois par semaine et un peu plus tard à l'été une seule fois par semaine.

Le ratelage après le fauchage ne doit servir qu'à enlever le surplus d'herbes coupées qui demeure sur le sommet des tiges et qui peut les étouffer. L'herbe coupée tombée entre les tiges se transformera en humus.

Remarquez que l'avant midi est le moment propice à l'arrosage de votre pelouse. Un arrosage copieux qui pénètre dans plusieurs pouces de la surface du terrain, exécuté une fois ou deux par semaine durant les périodes chaudes et sèches est la méthode qui

réussit la mieux. Utilisez un arrosoir ordinaire que vous déplacez à toutes les demi-heures seulement. Ne laissez jamais fonctionner un arrosoir toute la nuit. Cette méthode est préjudiciable au gazon, en plus d'entraîner les fertilisants appliqués auparavant dans la rue ou les égouts, l'excès d'eau favorise le développement des maladies fongiques.

L'application de l'engrais se fait au début du printemps et de nouveau à la fin de l'été ou à l'automne. La quantité requise soit environ 20 à 30 kilos par 1000 pieds carrés selon la formule de l'engrais peut être distribuée avec un épanneur spécial ou jetée à la volée et enfouie ensuite par arrosage. Je suggère le 21-3-9 ou 14-4-8 ou l'équivalent.

Pour combattre les mauvaises herbes pissenlits, plantain ou autres, il existe différents pépiniéristes et

qu'on peut appliquer au moment même de leur apparition. Employez un pulvérisateur. Choisissez une journée où il n'y a pas de vent afin d'éviter d'endommager les plantes environnantes. Vous aurez de meilleurs résultats si le sol a été arrosé abondamment au préalable et laissez ces herbicides sélectifs agir 2 à 4 jours avant d'arroser votre gazon. Votre pépiniériste peut vous offrir des engrais contenant les herbicides nécessaires et vous sauverez du temps en fertilisant votre pelouse tout en extirpant les mauvaises herbes soit le 21-3-9 plus l'herbicides ou l'équivalent.

Le terreautage est le moyen de raffermir une pelouse plus ou moins vieille, ou pour réinstaller du gazon aux endroits endommagés par le gel ou par le calcium jeté sur votre terrain au moment du déneigement hivernal. Epandez de l'humus, mousse de tourbe,

terreau ou autre matière organique à raison de 1/4 à 1/2 p. sur la surface du gazon défraîchi.

Enfouissez ce terreau à l'aide d'un rateau. Si vous devez ensemer des endroits où l'herbe est complètement disparue, piquez pour ameublir le sol à l'aide d'un rouleau lourd muni de pointes à cet effet, semez et roulez en ayant soin de tenir les endroits humides jusqu'à l'enracinement des nouvelles pousses soit une dizaine de jours.

Bonjour!

1-800-268-6362  
TELEPHONE 509  
1-117-800-268-6362  
TELEPHONE 509

Envoyez aujourd'hui même une carte ou un cadeau de l'UNICEF et aidez un enfant à construire son avenir.

# NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ!



Pour mieux vous servir  
**Alignement Ruest inc.**

est maintenant situé au

**138 St-Germain est  
Rimouski  
723-9828**



**MICHELIN**  
c'est toute la différence



Travaux publics Public Works  
Canada Canada

## APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics - Canada 901 Cap Diamant, chambre 266, 2ième étage Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (téléphone 694-3142) sur versement du dépôt exigible.

### ENTREPRISES

**Appel d'offres 84Q-082P - Nouvel immeuble du Gouvernement du Canada - GASPÉ, Comté de Gaspé, (Québec).**

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations des Constructeurs de Québec, Montréal, Rimouski, Baie-Comeau et Sept-Iles, aux bureaux de l'A.P.C.H.Q. de Québec et Rimouski, aux bureaux du Ministère à Montréal et Rimouski, ainsi qu'au bureau de poste de Gaspé, (Québec).

Date limite: le mercredi 23 mai 1984.

Dépôt: 250\$.

### INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

## MUNICIPALITÉ DE ST-ANACLET DE LESSARD

### APPEL D'OFFRES

**Camion à neige neuf quatre (4) roues motrices et accessoires**

Le Secrétaire-Trésorier de la municipalité de St-Anaclet de Lessard recevra sous pli cacheté, au plus tard le 11 mai 1984 à seize heures (16:00) au bureau municipal sis au 20 rue de la Gare, St-Anaclet, des soumissions pour un camion à neige neuf, quatre (4) roues motrices.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés au même lieu, date et heure.

Les cahiers de soumissions peuvent être obtenus au bureau municipal de St-Anaclet.

Les prix indiqués dans les soumissions devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date du dépôt des soumissions et être accompagnés d'un chèque visé d'un montant au moins égal à dix pour cent (10%) de la valeur des soumissions.

Jocelyn Bélanger,  
Secrétaire-Trésorier  
723-2816

## CORRECTIONS

Deux erreurs se sont glissées dans notre circulaire "Essaim d'aubaines" parue dernièrement.

- 43-69548 - Le radio-réveil annoncé en page 3 était en réalité un réveil seulement.

RABAIS 55

9<sup>95</sup>



Courant 14,95\$. Affichage numérique à DEL., mémoire, arrêt auto., touche de somnolence, indicateur de panne d'électricité, pile de secours 9 volts (non comprise).

- De plus, contrairement à ce qui était annoncé sur la page couverture, notre magasin était ouvert vendredi saint le 21 avril 1984.



Nous regrettons tout inconvénient que ceci a pu vous causer.

LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LTÉE



Ville de rimouski

## VILLE DE RIMOUSKI APPEL D'OFFRES SOUMISSION POUR LA VENTE DE FOIN

AVIS est, par la présente, donné que des soumissions cachetées et portant la mention "SOUMISSION POUR LA VENTE DE FOIN" seront reçues au bureau du sous-signé, 205, avenue de la Cathédrale, jusqu'au 10 mai 1984 à 16h pour ouverture le même jour à 16h30 dans ce même bureau.

Les soumissionnaires pourront se procurer copie du devis et formules de soumission à compter du 27 avril 1984 au bureau de Monsieur J.-Roland Côté, acheteur municipal, 244, rue Saint-Germain Est, Rimouski, aux heures normales de bureau.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À RIMOUSKI, ce 19e jour d'avril 1984.

Hubert Dubé, o.m.a.  
Greffier-religionniste

No. dossier: 025099  
No cour: 100-11-000058-84

## AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:  
**Photo Finition de Rimouski Inc., faisant affaire au 327 rue Rivard, à Rimouski, Québec**

Avis vous est, par les présentes, donné que la personne/compagnie ci-haut mentionnée a fait cession de ses/leurs biens le 10ième jour d'avril 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le:

**Date:** 24ième jour d'avril 1984.

**Heure:** 1:00 p.m.

**Endroit:** Bureau des faillites,  
140 St-Germain Ouest, Chambre, 205,  
Rimouski, Québec

Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.

Daté à Hull, Québec, le 12ième jour d'avril 1984.

Ginsberg, Gingras & Associés Inc.  
143A Prom. du Portage  
Hull, Québec J8X 2K4  
Tél.: 776-0283

No. dossier: 025098  
No. Cour: 100-11-000057-84

## AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:  
**Photographie Louis André Inc., faisant affaire à la Grande Place de Rimouski, et au 164 St-Pierre, à Matane, dans la province de Québec.**

Avis vous est par les présentes donné que la personne/compagnie ci-haut mentionnée a fait cession de ses/leurs biens le 10ième jour d'avril 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le:

**Date:** 24ième jour d'avril 1984.

**Heure:** 1:15 p.m.

**Endroit:** Bureau des faillites,  
140 St-Germain Ouest,  
Chambre 205, Rimouski, Québec

Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.

Daté à Hull, Québec, le 12ième jour d'avril 1984.

Ginsberg, Gingras & Associés Inc.  
143A, Prom. du Portage  
Hull, Québec J8X 2K4  
Tél.: 776-0283

No. dossier: 025097  
No. Cour: 100-11-000056-84

## AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:  
**Louis André Bouchard, de la ville de Rimouski, dans la province de Québec**

Avis vous est, par les présentes, donné que la personne/compagnie ci-haut mentionnée a fait cession de ses/leurs biens le 10ième jour d'avril 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le:

**Date:** 24ième jour d'avril 1984.

**Heure:** 1:30 p.m.

**Endroit:** Bureau des faillites,  
140 St-Germain Ouest,  
Chambre 205, Rimouski, Québec

Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.

Daté à Hull, Québec, le 12ième jour d'avril 1984.

Ginsberg, Gingras & Associés Inc.  
143A, Prom. du Portage  
Hull, Québec J8X 2K4  
Tél.: 776-0283

## VENTE PAR SOUMISSION A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

Dans l'affaire des faillites de:  
**Photographie Louis-André Inc., faisant affaire à La Grande Place de Rimouski et au 164 St-Pierre, à Matane, dans la province de Québec**

**et de:**  
**Photo Finition de Rimouski Inc. faisant affaire au 327 rue Rivard, Rimouski, Québec.**

Lot # 1, - Commerce de Boutique de photographie, comme tel avec inventaire situé à la Grande Place à Rimouski, Québec

Lot # 2, - Laboratoire de finition de photographie, équipements, et inventaire comme tel, situé au 327 rue Rivard, Rimouski, Québec

Des soumissions, sous pli cacheté, seront reçues par le syndic soussigné, jusqu'à 2:00 heures de l'après-midi, le 24ième jour d'avril 1984, adressées au syndic, Ginsberg, Gingras & Associés Inc., Bureau des faillites, 140 St-Germain Ouest, Chambre 205, Rimouski, Québec. Une assemblée sera tenue pour ouvrir les soumissions, à laquelle assemblée les soumissionnaires sont invités à assister.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de 15% du montant de l'offre. Le dépôt sera remboursé si l'offre n'est pas acceptée ou confisquée par le syndic:

- 1) Si l'offre est acceptée mais que la vente n'est pas conclue par l'acheteur.
- 2) Si l'offre d'un soumissionnaire est retirée avant qu'il en soit avisé par le syndic d'après la règle 114.

Le syndic se réserve le droit de refuser toutes et chacune des soumissions.

Les soumissions seront acceptées à la condition que l'acheteur ait examiné l'actif et aucune garantie ou autre condition peut être prise en considération.

Taxe de vente ou autre taxe en supplément au besoin.

On pourra examiner l'actif: pour rendez-vous veuillez communiquer avec Diane Chicoine au 724-9070 ou 722-4477, à Rimouski, Québec.

Veuillez indiquer votre soumission en inscrivant sur l'enveloppe le numéro de lot ainsi que re:

lot # 1, Photographie Louis André Inc. ou  
lot # 2, Foto Finition de Rimouski Inc.

Claude B. Gingras,  
Syndic de la firme  
Ginsberg, Gingras & Associés Inc.  
143A Promenade du Portage,  
Hull, Québec - J8X 2K4  
Tél.: 776-0283

# LIQUIDATION GEMMA

VOYEZ  
NOS SUPER SPÉCIAUX  
SUR LES ONDES DE CFER-TV

SPÉCIAUX DU LUNDI 23 AVRIL MARDI 24 AVRIL MERCREDI 25 AVRIL	SPÉCIAUX DU JEUDI 26 AVRIL VENDREDI 27 AVRIL SAMEDI 28 AVRIL	SPÉCIAUX DU DIMANCHE 29 AVRIL
<p><b>ENSEMBLE DE 9 VERRES À COLA</b> Rég. 3,99\$</p> <p><b>2<sup>39</sup></b></p> 	<p><b>ASSIETTES À BACON</b> Pour micro-ondes Rég. 9,88\$</p> <p><b>6<sup>69</sup></b></p> 	<p><b>WALK-MAN ET RADIO AM</b> Rég. 9,59\$</p> <p><b>4<sup>99</sup></b></p> 
<p><b>SHAMPOOING 900 ML</b> Rég. 1,59\$</p> <p><b>89¢</b></p> 	<p><b>RADIO AM/FM CASSETTE</b> Rég. 179,95\$</p> <p><b>129<sup>95</sup></b></p> 	<p><b>ENJOLIVEURS DE ROUES</b> 13, 14, 15 pouces - Rég. 99,95\$</p> <p><b>59<sup>95</sup></b></p> 
<p><b>FER À FRISER</b> 13 mm - 16 mm - 19 mm Rég. 6,95\$</p> <p><b>3<sup>99</sup></b></p> 	<p><b>ENS. DE "RATCHET"</b> 52 morceaux, prise 1/4, 3/8, 1/2 Rég. 22,99\$</p> <p><b>12<sup>99</sup></b></p> 	<p><b>MITAINES POUR LE FOUR</b> Rég. 2,19\$</p> <p>Pqt 2's <b>1<sup>19</sup></b></p> 

ET EN VOICI D'AUTRES (SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 23 AU 29 AVRIL 1984)

<p><b>MONTRE DIGITALE</b> Rég. 2,79\$</p> <p><b>2<sup>49</sup></b></p> 	<p><b>SÉCHOIR À CHEVEUX</b> Rég. 13,99\$</p> <p><b>11<sup>99</sup></b></p> 	<p><b>GRANDE SERVIETTE DE PLAGE</b> Rég. 16,95\$</p> <p><b>13<sup>49</sup></b></p> 	<p><b>BALAI MAGNÉTIQUE</b> Rég. 2,29\$</p> <p><b>1<sup>99</sup></b></p> 
<p><b>LIGNE À LANCER LÉGER</b> Rég. 26,99\$</p> <p><b>21<sup>99</sup></b></p> 	<p><b>MOULINET À LANCER LÉGER</b> Rég. 13,59\$</p> <p><b>10<sup>99</sup></b></p> 	<p><b>COUTEAU DE CHASSE</b> Rég. 7,95\$</p> <p><b>5<sup>99</sup></b></p> 	<p><b>PLATEAU CHROMÉ</b> Rég. 8,69\$</p> <p><b>6<sup>99</sup></b></p> 
<p><b>COÛTELLERIE</b> Rég. 10,95\$</p> <p><b>8<sup>95</sup></b></p> 	<p><b>ENSEMBLE DE VAISSELLE "Regent"</b> - 20 pièces Rég. 23,99\$</p> <p><b>19<sup>49</sup></b></p> 	<p><b>"GRINDER"</b> 6 pouces Rég. 79,95\$</p> <p><b>65<sup>95</sup></b></p> 	<p><b>CLÉ "SAE"</b> 6 morceaux Rég. 5,39\$</p> <p><b>4<sup>39</sup></b></p> 

376 RUE DE LA CATHÉDRALE

"LE DIMANCHE AUX LIQUIDATIONS GEMMA, C'EST MARCHÉ AUX PUCES"

• Liquidation Gemma se réserve le droit de limiter les quantités. • Jusqu'à épuisement de la marchandise



# ÇA CONTINUE. PROFITEZ-EN!

Les PETRO-DOLLARS seront valides jusqu'à la semaine se terminant le 13 mai 1984.

Les participations au dernier tirage de la série seront acceptées jusqu'à 23h59, le 12 mai 1984.

**1\$ DE RABAIS**  
avec les  
**PETRO-DOLLARS**  
(Découpez votre Petro-dollar au bas de cette page)



**1\$ DE RABAIS**  
avec un des coupons suivants:  
**ESSO** "1\$ DE RABAIS"  
**TEXACO** "1\$ DE RABAIS"  
**SHELL** "LOTI-SHELL"  
**SUNOCO** "1\$ DE RABAIS"  
Nous acceptons vos coupons non gagnants. Oui, nous acceptons les coupons de nos concurrents pour mieux vous servir.

(Limite d'un coupon par plein d'essence de 25 litres ou plus.)

## VOUS POUVEZ GAGNER 10 000\$ CHAQUE SEMAINE

L'addition de 3 semaines à l'offre et au concours vous permet d'épargner encore plus et d'améliorer vos chances de gagner. Le dernier des 9 tirages hebdomadaires de 10 000 \$ se fera le 16 mai 1984. Remplissez le coupon de participation ci-dessous (ou demandez-en un à votre détaillant) et déposez-le dans la boîte de tirage de n'importe quel poste d'essence Petro-Canada ou BP participant du Québec. Le règlement du concours est affiché dans tous les postes d'essence Petro-Canada ou BP participants.



### LE QUATRIÈME GAGNANT

Gagnant du quatrième tirage hebdomadaire de dix mille dollars, le 11 avril dernier, M. Roger Meunier, de Pierrefonds, est photographié ici en compagnie de Maurice Richard. Ce dernier vient de lui remettre son chèque au nom de Petro-Canada.

Petro-Canada se réserve le droit de retirer cette offre en tout temps, sans préavis.

® MARQUE DE COMMERCE DE PETRO-CANADA



**1\$** **PETRO-DOLLAR** **1\$**

Ce PETRO-DOLLAR vaut de l'argent comptant dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Après avoir fait le plein, remettez-le avec votre paiement. Votre achat de 25 litres

d'essence ou plus sera réduit de 1\$. Nous acceptons les cartes PETRO-CANADA, BP, Master Card et Visa. Valable au Québec seulement pour la semaine qui se termine le 13 mai 1984.

**PETRO-CANADA**

® MARQUE DE COMMERCE DE PETRO-CANADA

## VOUS POUVEZ GAGNER 10 000\$ CHAQUE SEMAINE!

Remplissez ce coupon et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Il y aura un tirage par semaine pendant 9 semaines.

(Écrire en lettres moulées)

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉL. \_\_\_\_\_

Vous trouverez les conditions de participation chez votre détaillant participant.



**NOTE:** En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer. ® Marque de commerce de "Petro-Canada"